



2026-06-29
INFORMATION DU CONSEIL

Sensibilisation des élus aux enjeux de la transition écologique et énergétique

Dans le cadre de cette nouvelle mandature des orientations vont être prises en matière de cadre de vie, de services publics, d'aménagement du territoire ou encore de développement économique. Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, la hausse des coûts de l'énergie et les tensions sur les ressources, la transition écologique et énergétique s'impose comme un levier central de nos politiques publiques pour répondre aux attentes de nos administrés.

Cette transition doit être une priorité pour notre territoire.

Les collectivités locales sont déjà en première ligne face aux défis majeurs de notre époque : changement climatique, précarité énergétique, tensions sur l'eau, enjeux de santé environnementale. Ces défis ne sont pas abstraits : ils impactent directement les finances, la santé et la qualité de vie des citoyens. À ce titre, il convient d'en apprécier également l'impact social.

Pour répondre à ces enjeux, la transition écologique et énergétique n'est pas un sujet secondaire. Elle est un levier concret pour :

- Réduire les factures d'énergie, d'eau et de déchets, en agissant sur la sobriété et l'efficacité des services publics ;
- Améliorer le confort thermique des logements et des espaces publics, été comme hiver ;
- Protéger la santé des habitants en garantissant une eau et un air de qualité et en sécurisant l'approvisionnement énergétique ;
- Renforcer l'attractivité des territoires en faisant de la transition un projet fédérateur et innovant.

La CAB dispose de leviers déterminants pour piloter cette transition en collaboration avec ses communes membres : planification territoriale, gouvernance locale, orientation des financements publics. Agir dès maintenant, c'est donner au territoire les moyens de concevoir, financer et déployer des projets ambitieux et cohérents, en partenariat avec tous les acteurs locaux.

Je porte également à votre connaissance le **guide pratique opérationnel édité par l'association AMORCE** dont la CAB est partenaire. Ce guide offre des solutions concrètes pour agir dès le début de ce nouveau mandat, dans des domaines clés. Il propose notamment des solutions adaptées aux réalités budgétaires et aux compétences des collectivités, et permet un engagement collectif concret pour améliorer le quotidien de nos administrés et renforcer la résilience de notre territoire.

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et de dépendance aux énergies fossiles, la **transition énergétique** est un enjeu direct pour les finances, la compétitivité économique et la souveraineté territoriale. À travers la mise en œuvre de son plan climat, validé lors du conseil communautaire du 15 décembre 2025, la CAB peut :

- Optimiser la gestion de son patrimoine pour réduire les consommations ;
- Développer les énergies renouvelables locales (solaire, biomasse, géothermie) ;
- Lutter contre la précarité énergétique en accompagnant les ménages les plus vulnérables.

L'eau potable et l'assainissement sont des services publics essentiels, aujourd'hui confrontés à des risques sanitaires, à la raréfaction de la ressource et à l'évolution des normes. Notre régie Acqua Publica, qui gère et exploite les réseaux dédiés, doit :

- Anticiper les obligations réglementaires pour garantir un service public pérenne ;
- Sécuriser l'approvisionnement en eau, face aux aléas climatiques et aux pollutions ;
- Garantir la qualité de l'eau pour protéger la santé des habitants.

Concernant la collecte des déchets, le geste de tri est aujourd'hui identifié par les administrés comme le premier acte de transition écologique à leur portée. La CAB a un rôle clé à jouer pour :

- Maintenir et améliorer un service efficient, lisible et équitable, répondant aux attentes des usagers ;
- Poursuivre la sensibilisation et l'implication des citoyens dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets ;
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets, tout en améliorant la performance environnementale.

Pour mener à bien cette transition ambitieuse, **la nouvelle mandature dispose de nombreux outils** :

- Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ;
- Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) ;
- Projet alimentaire territorial (PAT), en partenariat avec la communauté de communes du Cap Corse ;
- Contrat d'objectif territorial (COT) en partenariat avec l'ADEME ;
- Contrat de réussite et de transition écologique (CRTE) en partenariat avec les services de l'État.

Les mobiliser permet de gagner du temps, de sécuriser les décisions et de renforcer la cohérence de nos politiques publiques.

La direction de la résilience territoriale se tient aux côtés de l'ensemble des élus communautaires pour expliquer les enjeux et les solutions adaptées au territoire, accompagner la mise en œuvre des projets, tout au long du mandat, et co-construire des démarches adaptées aux réalités locales, dans un contexte budgétaire contraint.

La nouvelle mandature est une opportunité pour placer la transition écologique et énergétique au cœur des territoires. La direction de la résilience territoriale a inscrit dans sa nouvelle feuille de route la transition écologique comme axe central des politiques publiques menées sur le territoire communautaire.

Face à l'urgence climatique et aux attentes des administrés, l'inaction n'est pas une option, et elle a un coût.